



Province
de Liège

Infrastructures



LA PISCICULTURE DE REPEUPLEMENT DE TROIS-PONTS



Qu'est-ce que la pisciculture

La pisciculture est un ensemble de techniques d'élevage d'une ou plusieurs espèces de poissons pour la consommation ou le repoissonnement dans des plans ou des cours d'eau à des fins sportives, de repeuplement ou de préservation.



Entrée du site avec le bassin de démergement et le local technique d'écloserie

C'est dans ce dernier but que l'écloserie de Trois-ponts a été mise sur pied afin d'assurer la conservation des populations de truite fario indigène du bassin de l'Amblève.



Bassins destinés aux reproducteurs capturés dans les petits affluents du bassin de l'Amblève et à l'élevage de leurs alevins

Action de la Province de Liège et de ses partenaires dans ce projet

La Province de Liège aux côtés du Contrat de Rivière Amblève/Rour, de la Société royale de pêche « Les Pêcheurs Réunis de Basse-Bodeux, Coo et Trois-Ponts », l'ASBL « Truite de Stavelot-Malmedy » et de la Commune de Trois-Ponts, a lancé les travaux de création d'une pisciculture en vue du repeuplement des affluents du bassin de l'Amblève par des truites sauvages de souche locale.

Ces installations se situent en bordure du ruisseau le Baleur, aussi appelé ruisseau de Bodeux, du nom des localités qu'il traverse en amont. C'est un affluent de la Salm, dans laquelle il se jette à Trois-Ponts, peu avant sa confluence avec l'Amblève. L'eau qui alimente les bassins est prélevée dans le Baleur où des frayères y sont restaurées par « les Pêcheurs Réunis de Basse-Bodeux, Coo et Trois-Ponts », tout comme dans d'autres affluents du bassin. La commune de Trois-Ponts est propriétaire du terrain accueillant le projet et en assure l'entretien des abords.

Il s'agit d'un projet crucial pour la préservation des truites indigènes d'Amblève, dont la population est grandement menacée par manque d'individus et par la présence de truites allochtones.



Sous la responsabilité du Service de la Pêche du Service public de Wallonie et avec la participation de la Société Royale de pêche locale, des truites fario présentes dans de petits affluents au bassin de l'Ambève ont été capturées pour en isoler la souche locale, préalablement génotypée par l'Université de Louvain-la-Neuve. Après un trip pour rejeter les poissons non indigènes et un processus d'acclimatation et de nourrissage en bassin, les femelles produiront des œufs qui seront mis en bacs d'incubation et mélangés à la plume avec de la laitance de mâle.

Pendant une période de 40 à 60 jours, les œufs seront quotidiennement surveillés pour éventuellement retirer ceux qui présentent une anomalie – maladie ou autre défaut de développement – jusqu'à ce que des larves éclosent et atteignent le stade d'alevins au sac vitellin résorbé, adaptés à la vie sauvage en rivière, possédant naturellement un instinct de survie et de reproduction. Après une croissance en bassin et une fois la taille d'une dizaine de centimètres atteinte, des truitelles seront aussi relâchées dans les affluents de l'Ambève à un moment opportun afin de leur garantir une longévité maximale.

Les poissons reproducteurs de la pisciculture de repeuplement sont nourris avec des flocons d'insectes terrestres adaptés aux truites fario qui possèdent l'avantage de lentement couler après plusieurs minutes. Ce nourrissage permet aux truites de quasiment absorber toute la nourriture et aux éleveurs de mieux doser la quantité idéale d'aliments. Cela évitera une pollution organique dommageable des eaux de rejet des étangs. Les alevins sont quant à eux nourris avec des farines végétales sans OGM et plus fines, destinées à leur faire atteindre une taille suffisante pour leur rejet en rivière ou leur sélection comme reproducteur. Le contrôle sanitaire des installations et de ses poissons est assuré par l'AFSCA.

Le site est aussi sous constante télésurveillance, ce qui permet aux bénévoles de la Société Royale de pêche d'intervenir en cas d'urgence, par exemple pour réguler le débit de l'alimentation en eau des bassins par temps d'orage ou juguler l'intrusion de prédateurs.

L'idée est de repeupler les cours d'eau du bassin de l'Ambève avec ces truitelles et alevins dans l'espoir de les rempoissonner uniquement avec des individus indigènes d'ici quelques années, voire, à plus long terme, permettre une reproduction naturelle autosuffisante à la subsistance de cette souche locale.

Il s'agit donc là d'un projet capital et de grande ampleur pour la sauvegarde de notre biodiversité. Dans ce but, une pisciculture adaptée a été créée et équipée de façon optimale pour une production en un seul site, assurant ainsi toutes les chances de réussite à cette entreprise.

Des visites didactiques destinées à différents publics seront aussi organisées en partenariat avec le Contrat Rivière Amblève/Rour afin de sensibiliser la population à l'enjeu crucial que représente ce projet pour la pérennité d'une des espèces indigènes de la faune aquatique de la province de Liège.



Prise d'eau pour l'alimentation des bassins dans le ruisseau le Baleur (aussi appelé le Bodeux)

Depuis plusieurs années, la Province de Liège dynamise les actions des Contrats de Rivière en apportant un soutien financier à des projets spécifiques tels que celui-ci qui est subventionné à hauteur de 89.250,00 €. Elle met aussi à disposition le savoir-faire des agents provinciaux du Service des Cours d'Eau pour leur expertise en matière d'aménagements favorisant la pérennité de la truite fario locale.



Nourrissage des reproducteurs

Conclusion :

Tous les intervenants de cette opération de repeuplement œuvrent dans le cadre de la politique de gestion des cours d'eau de la Province de Liège. Elle participe aussi à la dynamique environnementale provinciale en termes de sensibilisation à la biodiversité et de préservation des espèces indigènes prévues dans son Plan Climat, assurant ainsi la défense de notre environnement et limitant l'impact écologique des activités humaines sur son territoire.



Reproducteurs lors du nourrissage par des flocons de farine de poisson

Lexique :

Alevin : Jeune poisson vivant toujours des réserves de son sac vitellin (poche ventrale) ou n'ayant pas encore atteint la forme adulte.

Génotypage : Détermination de l'identité d'une variation génétique à partir d'échantillons cellulaires prélevés sur un ou plusieurs individus appartenant à une même espèce animale, végétale ou fongique. Dans le cas de la truite fario, ce prélèvement s'effectue sur la nageoire adipeuse.

Truite fario (*Salmo Trutta Fario*) : aussi simplement appelée truite de rivière, c'est un poisson de la famille des salmonidés. D'une longueur allant de 25 à exceptionnellement 100 cm chez l'adulte, elle possède un corps élancé et fusiforme parfaitement adapté à une nage rapide. La truite fario, comme tous les salmonidés, a la particularité de posséder une nageoire adipeuse ; celle-ci est située entre la nageoire dorsale et la nageoire caudale (queue). Sa robe gris-marron légèrement verdâtre, s'éclaircit vers un jaune doré sur le bas des flancs et un blanc opalescent orne la partie ventrale. Elle est parsemée de points noirs et rouges légèrement cerclés de petites écailles plus claires. Sa tête a un museau pointu et une bouche possédant de petites dents acérées. Les mâles développent un rostre sur leur mâchoire inférieure lors de la période de reproduction. La truite fario possède une excellente vision et est un des principaux prédateurs naturels de nombreux invertébrés et de leurs larves peuplant nos rivières.



Truite fario



*Alevin de truite fario
avec son sac vitellin*

Avec la collaboration de :





Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable

Service des Cours d'eau

Rue Darchis, 33 - 4000 LIEGE

Tél. 04.279.49.58

stp.secretariat@provincedeliege.be

Les éléments contenus dans la présente brochure revêtent un caractère purement informatif. La responsabilité de la Province de Liège ne peut en aucun cas être engagée sur base de l'utilisation des informations contenues dans le présent document.